

CERCLE D'ESCRIME DE CHARLEVILLE-MEZIERES



UN CYCLE D'ESCRIME À L'ÉCOLE POURQUOI ?



UNE ACTIVITÉ SUPPORT POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS

L'activité Escrime répond aux objectifs des programmes en vigueur et peut être une activité support à l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive à l'école.

L'escrime sportive s'inscrit dans le champ d'apprentissages complémentaires « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel ».

L'escrime artistique s'inscrit dans deux champs d'apprentissages complémentaires « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel » et « s'exprimer devant les autres par une prestation artistique ».



CONTRIBUTION À L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES DU SOCLE COMMUN

L'Escrime à l'école répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps.
- S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils.
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités.
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière.
- S'approprier une culture physique sportive et artistique.

PÉDAGOGIE AXÉE SUR L'APPRENTISSAGE ET NON LA PERFORMANCE

Une approche qui met l'élève au centre des apprentissages et de l'activité à différencier d'une approche plus techniciste en milieu fédéral.



UN PROJET INTERDISCIPLINAIRE

L'Éscrime à l'école offre de nombreuses situations permettant de croiser les enseignements.

- **Pratique du langage oral** en utilisant un **lexique** spécifique pour décrire les actions réalisées, exprimer des émotions ressenties...
- **Littérature** : découverte et lecture des romans de cape et d'épée
- **Lecture et production d'écrits** : documentaires sur l'escrime, interviews...
- **mathématiques** : utilisation concrète du tableau à double entrée (feuille de poules)
- **Enseignement moral et civique** : les valeurs olympiques, le fair-play, l'égalité des chances, le respect de la différence, la mixité...
- **Histoire**
- **Éducation artistique** : cinéma, arts visuels, théâtre...

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

L'Éscrime à l'école permet de développer des compétences psychosociales, définies par l'OMS comme « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. »

Ces compétences sont essentielles. « Elles sont étroitement liées à l'estime de soi et aux compétences relationnelles. L'OMS en identifie 10 principales, qui vont par deux :

- Savoir résoudre les problèmes/Savoir prendre des décisions
- Avoir une pensée critique/Avoir une pensée créatrice
- Savoir communiquer efficacement/Etre habile dans les relations interpersonnelles
- Avoir conscience de soi/Avoir de l'empathie pour les autres
- Savoir gérer son stress/Savoir gérer ses émotions

Plus d'informations : voir site de l'INPES



CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PARCOURS SPORTIF ET DE SANTÉ, OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE (GÉNÉRATION 2024)

L'Éscrime à l'école peut contribuer à la mise en œuvre d'un parcours sportif et de santé, olympique et paralympique dans le cadre de la préparation des JO Paris 2024 (Génération 2024) en proposant :

1. LA DÉCOUVERTE ET LA PRATIQUE D'UN SPORT POUR DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES MOTRICES ET ACQUÉRIR :

- des savoir-faire
- des savoir-être

2. LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE SPORTIVE

- participation à une rencontre sportive
- rencontre de sportifs de haut niveau
- visite d'infrastructures sportives (salle d'armes)

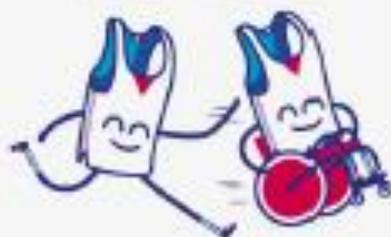
Plus d'informations : LIEN Génération 2024



3. LA MISE EN PLACE D'UN PARCOURS SANTÉ

- appropriation et mise en œuvre des principes de santé et d'hygiène de vie liés aux pratiques physiques : pratique quotidienne d'activités physiques
- éducation à l'hygiène alimentaire en relation avec la pratique d'activités sportives

GÉNÉRATION 2024



PARIS 2024



UNE ACTIVITÉ INCLUSIVE, ACCESSIBLE À TOUS ET PRATIQUÉE EN TOUTE SÉCURITÉ

L'escrime à l'école est accessible à tous, filles et garçons, et inclut les élèves en situation de handicap. Le matériel (homologué EN et FFE) permet une pratique sécurisée et rassurante. L'arme diminue le rapport de force entre les élèves et la tenue identique à tous offre un point de départ neutre. Le masque permet une pratique plus anonyme qui favorise l'émergence de nouveaux comportements.

Voir le matériel



EXPERTISE TECHNIQUE ET DIDACTIQUE DE L'ENSEIGNANT D'ESCRIME

L'expertise technique et didactique de l'enseignant d'escrime peut contribuer à enrichir les pratiques des professeurs des écoles et des professeurs d'EPS pour permettre la diversification de leurs actions et leur formation personnelle.



LA LABELLISATION GÉNÉRATION 2024 POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le label « Génération 2024 » pour les écoles et établissements scolaires vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

LE LABEL COMPREND 4 OBJECTIFS

- 1 DÉVELOPPER DES PROJETS STRUCTURANTS AVEC LES CLUBS SPORTIFS DU TERRITOIRE
- 2 PARTICIPER AUX ÉVÉNEMENTS PROMOTIONNELS OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
- 3 ACCOMPAGNEMENT OU ACCUEIL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU
- 4 OUVRIR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DES ÉTABLISSEMENTS

Dans ce cadre, les clubs peuvent s'inscrire dans la mise en œuvre des projets des établissements labellisés et être accompagnés par la Fédération et les fédérations sportives scolaires (USEP, UGSEL, UNSS).

UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR LA RENTRÉE 2021 (PARUTION LE 15 JUIN 2021)

« Paris 2024, en collaboration avec l'USEP, proposera une initiation gratuite à une discipline olympique ou paralympique aux écoles labellisées Génération 2024 qui ont signé une convention avec un club sportif de proximité dans le cadre du label. Cette initiation, qui sera réalisée durant un cycle de 6 semaines en partenariat avec des éducateurs du mouvement sportif local, agréés par les services de l'éducation nationale, se déroulera dans le cadre du projet sportif de l'école. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des conventions signées par de nombreuses fédérations avec le MENJS, l'USEP, le CNOSF et le CPSF. Dans la perspective de l'organisation des Jeux, c'est aussi une occasion de faire découvrir des disciplines olympiques et paralympiques parfois méconnues. »

site [éducation.gouv](https://www.education.gouv.fr)



DE NOMBREUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ONT OBTENU UNE LABELLISATION POUR LES 3 ANNÉES À VENIR

LISTE ÉTABLISSEMENTS



**PLUS D'INFORMATIONS
SUR GÉNÉRATION 2024**



Les classes olympiques sont une action éducative à destination des établissements scolaires utilisant des thématiques **olympiques et sportives** comme support d'apprentissage. Les classes olympiques s'adressent aux élèves scolarisés en **maternelle, élémentaire et secondaire**.

Les objectifs des classes olympiques

- Mobiliser l'**Olympisme** comme vecteur d'éducation,
- Diffuser ses **valeurs** auprès des plus jeunes,
- Sensibiliser les jeunes à la **pratique du sport et à ses bienfaits**.

Le concept de classes olympiques revêt les principaux objectifs opérationnels suivants :

- Créer les conditions d'une **découverte de l'Olympisme** à travers un projet de classe aboutissant à la réalisation de temps forts sportifs et culturels au sein des établissements scolaires ou à proximité,
- Favoriser les **relations interdisciplinaires** dans l'enseignement,
- Valoriser la **liaison** entre **écoles, collèges, lycées, clubs sportifs, collectivités territoriales et mouvement olympique**,
- Impulser une **dynamique** entre les classes au sein d'un même établissement scolaire.

Avec qui / acteurs mobilisés ?

- **Pilotage** : MEN / CNOSF
- **Mise en oeuvre opérationnelle** : Établissement scolaire (équipe pédagogique) en lien avec la DASEN et ou la DRJSCS ou DDCSPP
- **Appui** : CROS / CDOS
- **Soutien dans la mise en oeuvre** :
 - Associations sportives locales,
 - Fédération scolaires (délégations territoriales),
 - Collectivités.

Comment s'inscrire ?

- Inscription sur la **plateforme du CNOSF**
- Étude du projet par le **CNOSF**
- Transmission de l'avis favorable ou défavorable de « labellisation »
- En cas d'avis favorable :
 - Envoi d'un mail de confirmation de la labellisation au porteur du projet avec mise en relation avec le **CROS / CTOS** ou **CDOS** référent sur le territoire,
 - Envoi d'un mail au **CROS / CTOS** ou **CDOS** référent pour l'accompagnement du porteur de projet,
 - Remontée des bilans d'activités et éléments de valorisation.

Infos sur les classes Olympiques : <http://www.cdos-ardennes.fr/classes-olympiques-ardennes/>

Fiche de présentation des classes olympiques :

http://www.cdos-ardennes.fr/wp-content/uploads/2019/05/2017_classesolympiques.pdf

Infographie classes olympiques :

http://www.cdos-ardennes.fr/wp-content/uploads/2019/05/info_classes_olympiques_2.pdf

Ressources pédagogiques mises à disposition :

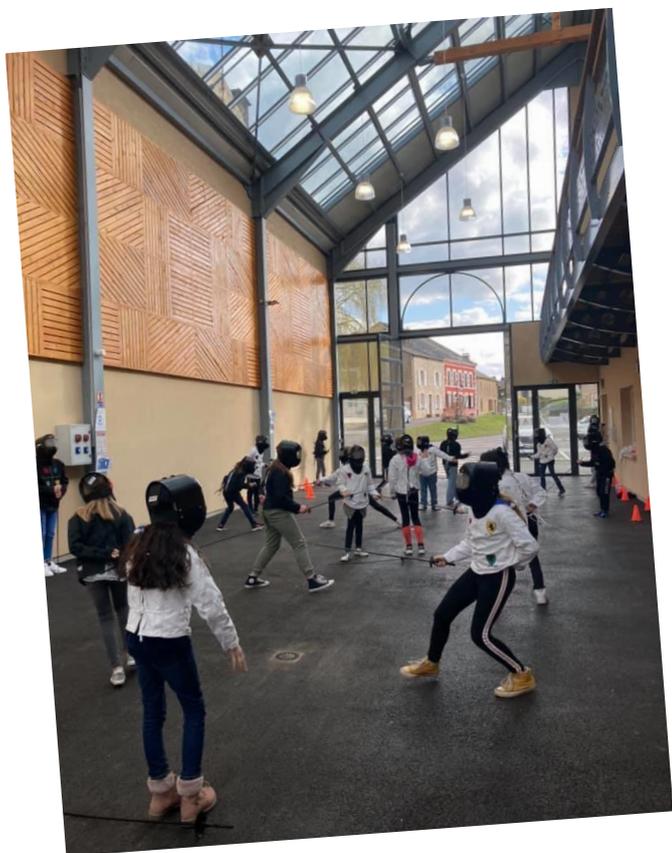
<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/6552-ressources-pdagogiques-pour-la-classe.html>

Le club d'Escrime et le Comité Départemental Olympique et Sportif des Ardennes peuvent vous accompagner dans votre démarche

L'ESCRIME SCOLAIRE EN IMAGES

Année 2021-2022

« 40 classes d'escrime et plus de 2000 enfants initiés »



ESCRIME

Une passerelle avec les collèges



CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Avec la crise sanitaire, les difficultés rencontrées par les clubs pour conserver leur nombre de licenciés les ont obligés à trouver de nouveaux axes de recrutement. La fédération française d'escrime (FFE) a par exemple intensifié la passerelle avec le scolaire comme axe important de développement des clubs, tant sur le plan de l'activité que sur celui du nombre de licenciés. À ce titre, le Cercle d'escrime de Charleville-Mézières (CECM) a été mis à l'honneur sur le site de la FFE et cité en exemple au niveau fédéral pour son savoir-faire dans ce domaine.

"Notre objectif est d'atteindre cette saison 170 licenciés"

Laurent Simons,
président du cercle d'escrime

Ce sont en effet près de 1 200 élèves qui ont découvert et pratiqué l'escrime dans le département durant la saison 2020-2021 grâce à un protocole très strict mis en place par le maître d'armes du CECM Benoît Guilley et l'Éducation Nationale et grâce à un investissement important en matériel. Les membres du club ont accueilli ou sont ainsi intervenus dans une vingtaine d'établissements scolaires et spécialisés, grâce en partie au Fonds de développement de la vie associative et poursuivront dans cette voie en organisant des initiations dans les gymnases ou les cours d'écoles. Ce partenariat avec le scolaire avait



Plus de 1 000 élèves ardennais ont découvert et pratiqué l'escrime dans leur établissement durant la saison 2020-2021.

d'ailleurs commencé il y a une vingtaine d'années sous l'impulsion de l'ancien président Michel Guilley. Depuis, cette collaboration s'est même accrue via une convention signée avec les établissements scolaires privés carolos. Les différents aspects de cette passerelle avec le scolaire sont un des facteurs qui ont permis au club de maintenir l'activité pendant la crise sanitaire. Elle a aussi été pérenni-

sée par des actions en extérieur ou en visio, pour maintenir les effectifs à flot (155 licenciés contre 153 la saison précédente). « Notre objectif est d'atteindre cette saison 170 licenciés, a indiqué le président du CECM Laurent Simons, et l'excellent début de saison sur les plans national et international de nos jeunes tireurs devrait donner des idées à ceux qui sont en recherche d'un sport ». Ce vœu en forme de pari sur l'avenir fut l'un

des temps forts de l'assemblée générale lors du discours du président. Il annonça aussi que quelques semaines après avoir organisé salle Bestel le championnat de France sabre M20, le club récidivera en 2022 avec les seniors dans cette même arme et sera fier de permettre aux Ardennais de voir à cette occasion les médaillés olympiques de Tokyo. ■

De notre correspondant YANNICK LORETTE

Animation Scolaire avec des athlètes de l'Équipe de France



Journée des Équipes de France
« Maxence Lambert membre de l'équipe de France Seniors »



Lucas Guilley
Vice-Champion d'Europe Cadet